L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 JUIN 1845.

PUBLIÉ PAR [illegible] & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES — Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.— Les artisans et personnes tenant magasins ou [illegible] $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission $80. Ces abonnements se paient à l'entrée en abonnement.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui excèderont de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles seront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique; les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN, Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 58, rue de la Vieille-Levée,
9 Juin—1 an Nouvelle-Orléans

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
Nos. 83, rue de Chartres—Nlle Orléans.
S'occupent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par colis et par petits lots.
Ils feront des avances libérales sur Marchandises données à être vendues. 24 j-n—6m

W. E. MURPHY,
AVOCAT ET CONSEILLER.
Bureau No. 24, rue d'Orléans—Place St. Antoine.
20 mai—6m

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
20 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.
☞ Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés. 2 nov—1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew.
GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 89,
10 nov Nouvelle-Orléans.

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,
ET
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans
No. 40, rue de la Commune,
17 juin Nouvelle-Orléans.

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, rue de Chartres, près celle Conti.
4 juin

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Grocers et marchands en général, No. 46 Vieille Levée.
Ont constamment un assortiment de groceries fraiches, vins, liqueurs, etc., à des prix libéraux. 26 oct
Nouvelle-Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE. CAFE.
TABAC. CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

AGENCE de Sucre raffiné de Boston—sucre en pain, en morceaux et en poudre double raffiné, ayant droit au drawback, constamment en main, et à vendre par
8 jan—1an NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

AVIS—Les soussignés ont changé le nom de leur raison de commerce en celui de W. F. Vredenburgh & Co. à dater de ce jour. Les intérêts demeurent les mêmes.
1 janv FIELD & Co., 30. Vieille Levée

☞ W. F. VREDENBURGH & Co., No. 30, Vieille Levée font des avances libérales sur consignations de sucre, coton, plomb en saumons &c. à B. H. Field & Co., à New York et à M. Field, Fowler, à Boston. 1 jan—1an

AVANCES faites sur les consignations adressées à nos amis à St. Louis. MERLE, BEYLLE & Co,
79 Tchoupitoulas

AVIS—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN OSER entrent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er septembre 1844—☞ CHARLES ODIER & C.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN—Bureau rue du Camp, No. 48.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président.
Wm. W. Montgomery, J. B. Leeds,
F. P. Ducongé, Edw. Sniff,
A. Gordon, R. W. Montgomery,
J. C. Harrison, W. C. Squier.
CHS. BRIGGS, Secrétaire.
On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable; et en cas de pertes les réglemens sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

Académie d'Elisabeth,
A Washington, près de Natchez (Miss.)
MR. & Mme FORD ayant pris charge de cette institution, qui est placée dans un lieu sain et pourvu de vastes édifices, espèrent avec confiance que leur grande expérience et les connaissances qu'ils possèdent comme instituteurs dans la langue anglaise et autres, comme professeurs de musique, les mettront à même de rehausser la réputation de cette Académie. Les élèves seront l'objet d'une attention toute particulière et seront instruits d'après les meilleurs systèmes adoptés.
PRIX DES LEÇONS DE CINQ MOIS.
Sur toutes les branches de la langue anglaise $15
Le français, le latin ou l'italien, pour chaque langue 10
Dessin et peinture 10
Musique, sur piano, harpe ou guitarra, 20
Pension 60
4 juin—☞

Mme. DESRAYAUX,
DIRECTRICE D'INSTITUTION, désire placer à la campagne, pendant l'été, UNE DAME d'un talent distingué sur le piano, arrivée de Paris il y a près de deux ans, et attachée, comme artiste, à l'établissement de Mme Desrayaux.
On désire aussi placer à la campagne une institutrice française. 5 juin

DEMANDE—Une personne acclimatée et connaissant parfaitement les affaires d'une maison faisant l'importation de marchandises sèches et d'affaires commerciales en général, trouvera une place en s'adressant par écrit, et remettant la lettre à la poste boîte B 131.
Les demandes qui ne seraient pas accompagnées de recommandations de personnes bien connues, ne seront pas prises en considération. 6 jn

Dr. Stephen H. Bardasch,
No. 3[illegible], rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines.
A le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'il est de retour en cette ville, et étant connu depuis douze ans, dans cet Etat, comme médecin et chirurgien praticant, il espère obtenir la continuation de la confiance que lui ont accordée ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans. 30 mai—90

LE soussigné partant prochainement dans le but d'aller faire ses achats sur les marchés européens et américains, invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte sur présentation, et celles à qui il doit sont requises de lui présenter leur compte.
Il profite de cette occasion pour offrir ses marchandises à des prix très réduits, pour du comptant.
4 juin D S MACARTY, 226, Bourbon

EN débarquement des navires Gottana et Batelle, de New York, et à vendre par les soussignés, Indiennes en couleurs claires, dessins nouveaux de à meubles,
Cotonnades de divers genres en dispositions nouvelles.
Mousselines, Jaconats et balzorines imprimées.
Toile imprimée pour habillemens d'été,
Coton écru et blanc, de Lowell, 3-4 et 7-8,
Percale noire et en couleur
Bonteint de diverses qualités, Indiennes bleues, et blanc et jaunes.
Brin pour moustiquaires,
Toile d'Irlande pour chemises.
Coutils pour pantalons, serviettes et nappes à cases en couleurs,
Mousseline unie et à carreaux, de damassée.
Désirées noir et blanc, soie à coudre en couleur,
Bas et gants en coton, etc. etc.
Aussi en magasin, un bel assortiment de marchandises françaises, anglaises et américaines, reçues par les derniers arrivages. BORDERES & Co,
6 juin 14, Canal

BUREAU D'AGENCE GENERALE.
LE soussigné a établi dans la ville de St. Landry, Opélousas, un bureau d'agence pour la collection des billets, traites, &c. dûs soit aux Opélousas ou aux Attakapas. Il se chargera également de ventes d'esclaves qui lui seront envoyés de la ville ou d'autres lieux; ainsi que d'achats de cuirs, laines, et autres produits.
On pourra obtenir tous les renseignements désirables, en s'adressant aux références données ci-dessous. Les ordres pourront être laissés à J. F. Bercier & Co., 46, Vieille Levée. L. BERCIER, Père.
Références:
J. Albert, F. Pascal.
A. A. Peychaud. F. Tio. 29 mai—30

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MR. TRON, prévient le public qu'il a transporté son bureau de prêt sur dépôt et d'achat d'or et d'argent de la rue St. Louis, No 77, et actuellement, rue Bourbon, entre St Louis et Conti, No 108, et continue, comme par le passé, à faire des prêts sur toutes sortes de marchandises et de consignations, et principalement les achats d'or et d'argent, dont il paie la véritable valeur de ces matières. Les personnes sont priées de ne pas envoyer des enfants ni des esclaves. 7 juin

EMMAGASINAGE—On peut recevoir le volume de 3,000 barils et les emmagasiner dans les Entrepôts de l'AIGLE, de l'UNION et du WESTERN, par
EMERSON, TOURNE & Co.
7 mai 156 Tchoupitoulas

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
140 caisses en débarquement des navires John Brown et Adrian, de New York, à vendre par
R. G. McBEE,
10 juin 12, rue de la Douane.

CHAPEAUX DE SOIE, DE PARIS.
PAR les derniers arrivages, nous avons reçu cinq caisses de chapeaux noirs, en soie, de qualité supérieure, que nous vendrons à bon marché pour clore une consignation. H DE GOER & RIFFLARD,
29 mai 21, Magasins

Nouvelle-Orléans:
SAMEDI MATIN, 14 JUIN 1845.

Les membres du comité, chargé par le dernier meeting de choisir des délégués à la Convention de Bâton-Rouge, sont priés de se réunir lundi soir, 16 du courant, à 7 heures du soir, à la Bourse St-Louis.

GRANDE BRETAGNE.

Les mesures proposées par sir Robert Peel au Parlement annoncent une véritable révolution dans les principes qui ont jusqu'à ce jour dirigé le gouvernement Britannique. En vertu même de la Constitution, ce gouvernement a un caractère religieux; il n'est point neutre en matière de religion comme notre gouvernement, comme celui de la France; il est protestant. Toutes les révolutions qui ont eu lieu dans les trois derniers siècles, ont été des révolutions religieuses; depuis la Réformation, le principe de la suprématie protestante n'a pas cessé d'être un des points essentiels de la doctrine politique de l'Angleterre. Or, l'abandon de ce principe par le cabinet de Sir Robert Peel devient chaque jour un fait de plus en plus évident; l'Angleterre l'a fort bien compris à la présentation du bill de Maynooth, et c'est là ce qui explique l'émotion provoquée par cette allocation d'une vingtaine de mille livres seulement! Quel est l'effet de ce bill? Imposer des taxes aux descendans des Protestans de 1648 et de 1688 pour l'entretien et l'éducation des prêtres papistes. Rien assurément ne pouvait blesser plus profondément les préjugés du peuple anglais. La dernière proposition, faite à la Chambre par J. Graham, irritera bien moins ses susceptibilités religieuses; mais elle est cependant un pas de plus dans cette voie de tolérance, si antipathique au protestantisme britannique.

Jusqu'à présent le gouvernement avait bien pourvu à l'instruction primaire en Irlande pour les enfans de toutes les communions; mais l'instruction supérieure, celle que donnent les universités, était restée essentiellement protestante. Or le ministère Peel veut remédier à cet état de choses qui a singulièrement contribué à entretenir les divisions religieuses. Il veut créer aussi pour l'enseignement supérieur de grands établissemens, dans lesquels seront admis tous les citoyens sans distinction de croyances. L'un sera établi à Cork, pour le sud de l'Irlande, un autre à Limerick ou à Galway, pour l'ouest; et le troisième à Belfast ou à Londonderry, pour le nord. Les frais sont évalués à £100,000 pour la fondation et à £18,000 pour l'entretien annuel. Chaque collége aura un principal et dix ou douze professeurs, faisant des cours quotidiens où seront admis seulement les externes. Il n'y aura ni cours de théologie, ni cours de doctrine religieuse; mais le gouvernement autorisera la création de ces chaires par des fondations, par des legs, ou des contributions volontaires, tout en se réservant le droit d'inspection. Ainsi, à Cork et à Limerick, où domine le catholicisme, les catholiques pourront, s'ils le veulent, créer à leurs frais une chaire d'enseignement religieux; de même les protestans à Belfast. Mais dans aucun cas, ces cours ne seront obligatoires pour les étudians.

Lorsque ce plan, qui sécularise complètement l'instruction, a été présenté à la Chambre des Communes, Sir Robert Inglis, le représentant de l'Université protestante d'Oxford, l'a appelé "un plan gigantesque d'éducation athée." Et le *Times* s'est écrié: "C'est le plan de l'Université française, contre laquelle l'Eglise a engagé et continuera toujours la guerre. C'est quelque chose de nouveau en Angleterre, et qui n'est pas d'une médiocre portée."

Le fait est qu'il y a là, comme nous le disions plus haut, une véritable révolution de principes; et cette évolution s'accomplira très probablement, parce qu'elle est nécessaire d'abord, et puis parce qu'elle est présentée et soutenue par la main puissante de Sir Robert Peel. Elle aura pour l'avenir d'immenses résultats; elle créera réellement la tolérance religieuse qui n'existe pas en Angleterre; l'égalité des cultes devant la loi et l'autorité. Mais obtiendra-t-elle le but immédiat auquel visait le premier ministre? Ralliera-t-elle l'Irlande à l'Angleterre? Il est permis d'en douter après les dernières nouvelles.

O'Connell qui avait accueilli avec d'assez bienveillantes dispositions le bill de Maynooth, O'Connell qui paraissait voir avec plaisir les tendances conciliatrices de Sir Robert Peel, vient de reprendre une attitude et un langage qui sont loin d'être rassurans pour le cabinet. "Vos concessions peuvent être bonnes, lui dit-il; nous voudrions bien les recevoir; mais elles ne sont pas suffisantes, et il nous en faudra beaucoup d'autres pour que nous nous rattachions à vous. Vous ne les faites du reste que parceque vous avez besoin de nous; mais vous pouvez vous tenir pour avertis que nous ne serons satisfaits que par le Rappel de l'Union." Et le Libérateur s'est remis de plus belle à agiter l'Irlande! Il espère entraîner M. Peel jusqu'au point où il désire; il annonce audacieusement que M. Peel ne pourra pas résister; et cela au moment où le ministère semblait pouvoir compter un peu sur ce pays dans l'intérêt duquel il s'est presque brouillé avec son parti. On conviendra qu'il aurait bien le droit de se plaindre du *mauvais tour* que lui joue O'Connell. L'Irlande et l'Angleterre sont donc aujourd'hui aussi loin l'une de l'autre qu'elles l'étaient avant l'emprisonnement du Libérateur; mais la liberté religieuse a fait un grand pas dans l'Empire Britannique.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Criminelle.—George W Hannah, accusé de faux, a été mis en jugement, mais le jury n'a pu s'accorder pour rendre un verdict.

James Phelan, arrêté jeudi soir par la police de la 2de municipalité comme évadé du pénitentiaire du Missouri, a reconnu le fait et consenti à se rendre à son ancien domicile, sous bonne escorte bien entendu.

Peter Brocklin et sa femme Ann Brocklin, comparaissaient hier, devant le recorder Baldwin, sous l'accusation d'avoir volé $75 chez M. E. Connor, rue Estelle. Brocklin, après examen, a été mis en liberté, et Ann Brocklin, envoyée en Cour Criminelle.

Mais avant d'avoir quitté la Cour, Peter Brocklin, a été arrêté de nouveau sous l'accusation d'avoir sur lui une chemise volée à William Cummings.

Jeudi, dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans une maison au coin des rues Camp et Estelle, et y ont volé de l'argenterie et d'autres effets. C'est la troisième fois depuis trois mois que cette maison a été volée.

Une Comète.—Le professeur Hubbard, du bureau hydrographique à Washington, a découvert une nouvelle planète le 4. Elle se trouvait dans la partie nord-est du ciel. Son ascension droite était 3 h. 25 et sa déclinaison 51o. 56' nord. Le centre vu au moyen du grand télescope était aussi brillant qu'une étoile de seconde grandeur; mais à l'œil nu il ne paraissait qu'un petit nuage brillant.

Le capitaine Silliman, de la barque James Perton, allant de Charleston à Philadelphie, la vit aussi le 3 à trois heures du matin.

Bermudes.—Les nouvelles des Bermudes vont jusqu'au 20 mai.—La Gazette annonce l'arrivée du steamer Tay, de St Thomas, avec environ 60 passagers. Il y avait beaucoup de maladies à Demerara. Le lieutenant Pagot est mort. Le Senatos, avec 242 africains récapturés, était arrivé à la Trinidad, et le lord Hungerford avec 350 Coolies de l'Inde à Demerara.

Les journaux du Nord et de l'Ouest se plaignent beaucoup du dommage causé par le froid. Le 31 mai, il y avait au lever du soleil de la glace d'un 8me de pouce d'épaisseur dans l'Ohio.

Nous empruntons au *National Intelligencer*, un sommaire des principaux produits américains, exportés pendant les six premiers mois de 1845:

Coton,	$54,063,501	Pêche,	$3,350,501
Tabac,	8,397,282	Chasse,	5,808,712
Riz,	2,182,468	Coton fabriqué	2,898,780
Céréales,	9,076,969	Aut. pro. man.	5,080,854
Bestiaux, &c.	6,149,379	Articles divers,	3,726,760
		Total:	$99,715,179.

Sur ces exportations, l'Angleterre figure pour $56,737,307; la France pour $13,724,237, et l'Espagne pour $5,632,683.

Steamer Paul Jones.—Le Baltimore American de 5 dit:

"Des arrangemens ont dû être pris hier pour envoyer aussi promptement que faire se pourra des bâtimens et des hommes dans le but de remettre à flot le steamer Paul Jones. On espère trouver encore à bord les cadavres de quatre personnes tuées par l'explosion ou noyées par la subite immersion du bateau. On ne connait pas encore bien exactement la cause de l'explosion; cependant on suppose qu'elle provient de ce qu'il n'y avait pas suffisamment d'eau dans la chaudière."

"Ce qui précède était écrit lorsque nous avons appris qu'on a trouvé les restes de deux des victimes, de l'ingénieur Parsons et d'un chauffeur."

Afrique.—On trouve dans les journaux de New York des nouvelles de Liberia d'une nature vraiment extraordinaire.

Il parait que depuis quelque temps la colonie a éprouvé toute sorte de vexations de la part des agens anglais qui vont jusqu'à s'emparer d'une partie du pays pour le mettre en vente.

Tout récemment on a su enfin la cause de cette étrange conduite. L'Angleterre prétend que la société de colonisation n'étant qu'une compagnie de citoyens américains, elle ne saurait posséder aucuns droits politiques; que par conséquent elle ne peut imposer nulle obligation aux autres, ni percevoir aucuns droits sur les bâtimens des puissances étrangères.

Ces outrages, dit-on, qui ruinent la colonie n'ont d'autre but que de l'obliger à se jeter entre les bras de l'Angleterre pour être protégée.

Les journaux du Nord donnent sur l'incendie de Québec, des détails que nos lecteurs connaissent déjà.

On lit dans le *Natchitoches Chronicle* du 7: "Dans la nuit de dimanche, M. John B. Vascocu, demeurant à quelques milles de la ville, a été tué d'un coup d'arme à feu dans son lit.

ACCIDENT.—"Nous apprenons, dit le *Wheeling Times* du 3, que le steamer *Minstrel*, étant venu se heurter contre le *Allegheny Belle*, samedi matin, à l'embouchure du Scioto, le premier a sombré immédiatement dans trois pieds d'eau. La cargaison, se composant principalement de poudre, sera perdue.

L'INDEMNITÉ MEXICAINE.—Le *Washington Union* du 4, contient ce qui suit: "Nous sommes *autorisés* par le secrétaire de la trésorerie à dire qu'il a reçu une lettre de bonne source à Mexico, mais elle ne contient point la nouvelle que l'*argent* ait jamais été payé à un agent du gouvernement des Etats-Unis."

PITTSBURG.—Il résulte du rapport du comité chargé de distribuer les fonds souscrits pour les incendiés de Pittsburg, que 1,011 personnes ont éprouvé une perte de $794,187—et que les souscriptions se sont élevées à $134,345—non compris les $50,000 alloués par l'Etat.

On a procédé le 3 à New-York, à l'élection des inspecteurs des écoles. Les locofocos en ont élus 34; les whigs 13, et les natifs 9.

Il y a eu dans l'Etat de Delaware un duel au pistolet entre deux individus de Philadelphie, Edward S. Willing et William Schott. Les deux combattans ont fait feu en même temps entre un et *deux* et se sont blessés tous les deux. M. Willing a eu une simple égratignure et l'autre traversée, et M. Schott reçut la balle dans la partie charnue de la hanche.

Le *Newark Daily Advertiser* dit qu'il y a dans le voisinage un enfant de 10 ans qui a déjà sauvé quatre personnes, lesquelles se seraient noyées sans lui. Il y a deux ans qu'il tira de l'eau son plus jeune frère—et pendant le courant de l'hiver dernier, il a encore sauvé de cette manière et à diverses reprises, trois autres enfans. Pourquoi l'*Advertiser* ne donne-t-il pas le nom de ce petit héros?

Les journaux allemands prétendent que le professeur Liebig, le célèbre chimiste, a découvert une substance qui, combinée avec le guano, formera le meilleur engrais connu et produira une véritable révolution dans l'agriculture. On ajoute qu'une compagnie, au capital de £120,000, s'est de suite formée, principalement par des capitalistes anglais, pour exploiter cette découverte.

(*Article communiqué.*)

CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.

En parcourant les cent cinquante trois actes passés à la dernière session de la législature, nous en avons remarqué un qui, quoique du petit nombre de ceux qui intéressent les habitants de la Nouvelle-Orléans, semble, pourtant, avoir été totalement oublié: nous voulons parler de l'acte qui amende et prolonge la charte du chemin à coulisses du Golfe du Mexique.

Mais l'indifférence du public Orléanais à l'égard de ce bill paraîtra, peut-être, moins extraordinaire si nous récapitulons le nombre des chemins de fer qui ont fait rouler tant d'argent hors de nos poches et qui ont tourné en vapeur l'or de l'Etat et des actionnaires; chemin de l'Atchafalaya, chemin de Nashville, chemin de Clinton et de Port-Hudson, etc, etc. Puis, il faut ajouter que dans ce pays l'on se décourage aussi vite que l'on s'exalte. Ici, jeter les bonnes choses avec les mauvaises se voit assez souvent; et ce n'est rien que de faire tomber au fond du précipice la planche qui pourrait servir à le faire passer.

Cependant examinons: si nous avons, dans le temps, bien compris les raisons qui furent données à la législature pour y faire *passer* ce chemin, la ville doit tirer de très grands avantages de sa mise à exécution et c'est pour cela que nous demandons, à qui de droit, pourquoi il n'en a plus été question?

Les propriétaires de ce chemin ont parlé de conserver, comme dépôt principal et point de réunion générale, le grand hangard ou magasin situé rue des Champs Elysées et d'établir un dépôt succursal rue du Canal, à l'ancien point de rendez-vous des chars de feu le chemin de Nashville. De là, à des heures fixes, des chars à chevaux prendraient et voyageurs et marchandises et les porteraient, en suivant les rues des Remparts et des Bons-Enfants, au dépôt principal de la Troisième Municipalité d'où tous les chars seraient traînés par la vapeur jusqu'au Lac Borgne qui forme une partie du Golfe du Mexique; et, plus tard, ces chars doivent être conduits à l'extrémité de la péninsule qui s'avance jusqu'à la mer.

Les intrépides chasseurs de ce pays pour qui nos forêts n'ont point de secrets et qui seuls connaissent ces solitudes, s'accordent tous sur la beauté des sites qui environnent le lac Borgne. Ils prétendent même que pour la campagne et les bains rien n'égale ce qu'on y trouve ni à Mandeville ni même à Belloxi, Pascagoula, la Passe à Christian et la Baie St-Louis où il faut du reste, comme chacun le sait, aller vivre, à Mandeville excepté, sous d'autres lois que celles de notre Etat.

Aux environs du Lac Borgne le sol est élevé et accidenté; des arbres magnifiques et d'une verdure remarquable y abondent et couvrent la terre d'un ombrage délicieux qui assure aux promeneurs cette fraîcheur et cet air à la fois pur et doux qu'ils ne trouvent aux rendez-vous d'été dont nous venons de parler, qu'après de longues et fatigantes courses au soleil et sur le sable. Puis à tout cela ajoutez que les promenades au lac Borgne seront du nouveau pour nous et que le nouveau, en fait de plaisirs surtout, est et doit toujours être désiré et apprécié.

En France, en Angleterre, où tous les plus petits coins du pays sont connus, on veut cependant des sites nouveaux, et on en fait, et on en a. A grands frais on lève et on baisse la terre, on y creuse des étangs, des rivières, des lacs; on y plante, arrache et replante des forêts entières. On y bâtit, démolit et rebâtit des châteaux, des tours et des chaumières. Et, faute d'y pouvoir trouver de la nature nouvelle, on en fait ainsi pour changer.

Ici, au contraire, nous ne connaissons pas encore la centième partie du beau pays au milieu duquel nous vivons, et il ne faut pour étaler à nos yeux de la magnifique et nouvelle nature bien véritable que percer quelques milles de ces vieilles forêts qui sont à notre porte!

Allons donc! messieurs les maîtres du chemin à coulisses, allons donc! faites-nous voir les bords du lac Borgne et ensuite les rivages de la mer.

Si par une de ces magies sur lesquelles on ne doit plus compter puisque la race des Fées s'est éteinte, le lac Borgne venait, tout à coup, à se trouver transporté en France, que de centaines de lieues feraient les Parisiens et que d'argent ils dépenseraient pour aller se baigner dans ses eaux salées! combien ils seraient heureux de pouvoir respirer l'air de la forêt vierge qui l'entoure et d'entendre chanter sur le magnolia nos moqueurs, ces hôtes si gais et si indépendants de nos bois! Cette transition leur ferait agréablement oublier les superbes fortifications qui leur interceptent la brise des champs et de la liberté.

Pourtant, nous, habitants de la Nouvelle-Orléans, nous ne connaissons pas plus que les Parisiens ce lac, notre si proche voisin, cette mer où nous pouvons nous rendre en quelques heures. Où pourrions-nous cependant trouver mieux que là une diversion agréable aux brûlantes chaleurs de nos étés et aux mortels ennuis de la ville pendant la morte saison?

Comprenant tous ces avantages, impatient de visiter le lac Borgne et sachant cette entreprise en des mains habiles et pleines d'or, nous allions crier à ces messieurs, en avant! en avant! qu'attendez-vous? Mais l'article 10me de la charte de cette Compagnie nous impose silence. Il ne veut pas qu'elle étende le chemin à aucun point de la ville sans le consentement préalable du conseil de la municipalité sur laquelle les chars doivent passer. Nous voilà donc arrêté. Puisse la Compagnie ne pas faire de même. C'est notre vœu bien sincère, c'est aussi celui de la majorité des habitants de cette ville; et nous espérons bien que les aldermen de la première et de la troisième municipalités prouveront que c'est aussi le leur.

Nous n'avons parlé aujourd'hui que des agrémens qui pourront résulter des communications de la Nouvelle-Orléans avec le golfe du Mexique; dans un prochain article nous examinerons quels sont les avantages que le commerce et la ville en retireront.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1845.

FEUILLETON.

LES IDOLES D'ARGILE.

(*Voir l'Abeille depuis le 7 mai*)

XX.

CATASTROPHES.

A quelques jours de là, il y eut, dans le courant de la petite bourse qui tient ses assises sur le boulevard des Italiens, une de ces commotions que cause une nouvelle inattendue. On vit, à un moment donné, cette foule s'agiter en divers sens et se former par groupes. On se parlait à l'oreille, on courait aux informations. A la surprise des uns, à l'air effaré des autres, il était facile de deviner qu'un fait de quelqu'importance venait de s'ébruiter et d'être mis en circulation. Ce n'était ni une victoire sur des peuplades barbares, ni une complication maritime: le télégraphe n'entrait pour rien dans cette effervescence soudaine. Il s'agissait tout simplement de la disparition de Granpré, que personne n'avait aperçu depuis vingt-quatre heures, et dont la trace semblait complètement perdue. L'impression produite par cet événement était profonde. Granpré avait, dans le cours du mois, opéré sur des masses de valeurs; la liquidation devait le laisser à découvert d'une somme considérable. De là, ce tumulte et cette émotion.

Cependant, les agitations de la bourse, quoique vives, sont peu durables. Le joueur est fait à ces chances et à ces mécomptes. Aussi eut-on bientôt oublié qu'un ponte manquait au tapis vert, et la partie n'en continua qu'avec plus d'acharnement entre ceux qui restaient debout. C'était ailleurs que la fuite de Granpré devait laisser des traces plus douloureuses: une famille entière en était atteinte dans sa fortune, dans son avenir. La misère frappait aux portes de l'hôtel du faubourg du Roule.

Au premier bruit qui en parvint à la baronne, elle bondit comme une lionne blessée. La colère, le dépit, la soif de la vengeance bouleversèrent ses traits; ses yeux prirent un éclat terrible et une fixité effrayante. Si Granpré se fût alors trouvé sous sa main, elle l'aurait poignardé sans hésitation. Mille réflexions l'assiégeaient; elle parcourait la maison avec une activité machinale, comme si elle eût voulu s'inspirer de ce mouvement et y chercher un plan de conduite. Lasse de s'agiter sans espoir et sans issue, elle demanda enfin un fiacre et partit à la découverte. Elle voulait s'informer de la direction qu'avait prise Granpré, savoir dans quel état il laissait ses affaires. Ses recherches furent vaines. Le fuyard avait mis un soin extrême à dérouter les poursuites; Eléonore ne put rien éclaircir. Quant à la situation financière de Granpré, il en emportait le secret: en garçon prudent, il avait eu le soin de ne laisser ni confident, ni complice. Seulement, on savait déjà que toutes les valeurs disponibles avaient disparu avec lui.

Quand la baronne fut certaine de son malheur et qu'elle en eut compris toute l'étendue, elle redevint plus calme. C'était une de ces organisations que le danger relève au lieu d'abattre, et qui mettent, à l'heure décisive, leur énergie à la hauteur des événemens. En fuyant, Granpré lui adressait un défi; elle l'accepta et se promit de lui faire expier ses indignités. La difficulté était de rejoindre l'ennemi; elle y songea longtemps et finit par se fier au hasard. En peu d'heures elle eut réalisé une somme assez forte; ses bijoux, ses châles de prix, ses pierreries, ses meubles précieux y pourvurent. Elle avait ainsi les moyens d'agir, le nerf de la guerre. Le lendemain, une chaise de poste l'emportait vers la Belgique. De là, si ses recherches étaient vaines, elle devait parcourir la Hollande et ensuite l'Angleterre; son courage ne reculait même pas devant un voyage au-delà des mers; elle voulait avoir justice d'une odieuse mystification et en poursuivre l'auteur, fût-il caché dans les entrailles de la terre.

Parmi les personnes que cette catastrophe avait également frappées figurait en première ligne Anselme. Le gros garçon avait pris goût à l'espèce de canonicat que sa place lui assurait. Outre le service du bateau, il avait un pied dans le ménage de Granpré et cumulait ainsi les bénéfices des deux positions. Tout cela lui échappait à la fois. L'homme d'affaires venait de s'éclipser, et le journal menaçait de le suivre. Ce fut une des grandes douleurs d'Anselme. Il s'était attaché au *Phénix* comme le matelot s'attache au navire qui le porte; il aimait son journal, non en mercenaire, mais en ami: c'était plus que de dévouement, c'était de la tendresse. Il éprouvait une véritable joie à le revoir tous les matins, à le déployer pour son propre usage, à sentir sous ses doigts une feuille encore humide, à la faire sécher avec attention et de manière à ne rien lui enlever de son lustre. C'était pour lui un ou deux passe-temps que de le lire et d'y revenir à plusieurs fois dans le cours de la journée, de manière à en savourer tout le charme et à n'en perdre aucun parfum!

Hélas! l'heure de la séparation arriva; les vœux d'Anselme ne purent rien contre la destinée. Granpré était le fondateur, l'âme du Phénix; lui parti, le journal marcha encore pendant quelques jours par l'effet d'une loi dynamique; il achevait d'obéir à l'impulsion qu'il avait reçue. Mais, quand ce mouvement fut épuisé, il s'arrêta faute d'un élan nouveau. Anselme ne voulait pas y croire; il ne voyait dans un journal qu'une espèce de pommier; le journal paraissait chaque matin comme l'arbre porte des pommes dans la saison. Un journal ne paraissant pas était à ses yeux une violation des lois de la nature. Aussi persista-t-il à se rendre très régulièrement à son poste, redoublant d'exactitude à mesure qu'autour de lui il apercevait un relâchement plus grand. Tous les employés, tous les ouvriers avaient disparu qu'Anselme était encore sur sa chaise, recevant les journaux de Paris et des départements, symptôme caractéristique et bien consolant pour son cœur.

Cependant au bout de quelques jours sa confiance avait reçu quelques atteintes. Les journaux de Paris suspendaient peu à peu leurs échanges, et à chaque épreuve de ce genre, Anselme sentait l'espoir s'amoindrir chez lui, et le découragement s'accroître. Les départements suivirent cet exemple. Cet abandon fut encore plus pesant à sa pensée. Ainsi la catastrophe du *Phénix* se répandait au loin; on y croyait à Bayonne; on n'en doutait plus à Valenciennes. Anselme fit alors un retour sur lui-même; il comprit qu'il fallait prendre un parti. Non seulement la disparition de Granpré lui enlevait son état, mais elle ruinait sa famille et celle de sa fiancée. La fortune des maisons Falempin et Lalouette s'était grâce à lui, engloutie dans les coffres de l'homme d'affaires, et n'était plus représentée que par des chiffons de papier, sans garantie comme sans valeur. La liquidation de cette entreprise devait laisser une perte énorme, peut-être totale. Anselme en frémit d'effroi: l'idée de la privation, la perspective de la misère lui étaient intolérables.

Il se trouvait sous l'empire de ce sentiment, lorsque Suzon vint un jour le trouver dans les bureaux du journal, où il errait encore comme une âme sur les bords de l'Achéron. Depuis plus d'une semaine, Anselme n'avait point paru aux Thernes: de la part d'un fiancé, cette absence n'était pas naturelle. L'époque assignée à la célébration du mariage se rapprochait; il fallait s'entendre pour les derniers préparatifs. Tel était le motif qui amenait Suzon. Il s'y en joignait un autre, quoique plus vague. Quelques bruits de la catastrophe de Granpré avaient franchi l'enceinte des barrières, et le père Lalouette tenait à savoir quel crédit ils méritaient et quelle était l'origine. Ce n'est pas qu'il les crût fondés: il se fiait à la surveillance d'Anselme. Cependant il n'était pas fâché de s'assurer des faits. Enfin, Suzon, faut-il le dire, avait, en dehors des inquiétudes du vieillard, des soucis qui lui étaient personnels: elle ne pouvait s'expliquer l'abandon où la laissait Anselme, et voulait à tout prix s'affranchir des tourmens de l'incertitude.

En la voyant entrer dans les salles désertes du *Phénix*, aussi jolie quoique moins rieuse que de coutume, le gros garçon ne put se défendre d'un moment d'embarras. La présence de Suzon était pour lui un reproche; un remords secret s'y attachait. Il se remit néanmoins et affecta une gaîté que démentaient ses douleurs secrètes.

—Eh bien! petite, lui dit-il, toi ici? Que viens-tu chercher dans ces environs et si loin des Thernes?

—Vous me le demandez, monsieur Anselme, répliqua la jeune fille, dont les joues se couvrirent d'une rougeur pudique.

—C'est juste, dit le jovial garçon prenant la main de sa fiancée, je suis dans mon tort. Voici bien longtemps que je n'ai pris le chemin de la barrière. Mais il est arrivé tant de choses depuis ces huit jours! Dieu sait dans quel état j'ai eu ma pauvre tête. Autant dire que le ciel nous est tombé sur les épaules, mon enfant. Tiens, regarde, ne voilà-t-il pas un bel établissement?

—Il serait vrai! s'écria la jeune fille en joignant les mains avec épouvante: ce que grand'père craignait!

—Oui! dit Anselme répondant à sa pensée; oui, voilà où nous en sommes. Je reste seul ici avec mon plumeau; plus que ça de mobilier. Dans quatre jours on aura vendu ces quatre chaises, ce buste de S. M. le roi des Français, ces tables, ces bureaux, et puis mon enfant, tout sera soldé. C'est égal, ils n'en seront pas quittes comme cela. J'irai me plaindre au roi; je ferai une pétition aux chambres. On ne me traite pas comme ça, moi. Ah! mais!

—Et l'argent de grand'père? dit timidement la jeune fille.

—Il court les champs, ma pauvre Suzon, répliqua Anselme avec un accent mélancolique. Oh! le pendard! Moi qui avais tant de confiance en lui. C'est son potage qui m'a trompé: le scélérat connaissait mon faible. Un fier gueux, va! Mais on faisait joliment le bouillon chez lui.

—Mon Dieu! mon Dieu! le pauvre grand'père! répliqua la jeune fille, qui s'oubliait pour ne songer qu'au vieillard. Pourvu qu'il n'en prenne pas le mal de la mort.

—Bah! Suzon, réplique Anselme, faut pas avoir de ces frayeurs-là. Les vieux, c'est très dur; ça a l'âme chevillée dans le corps. Et puis celui-là a tant passé de mauvais jours! C'est moi qui suis à plaindre: me voilà sans place, sans rien, sans compter cet ordinaire qui me refaisait à vue d'œil. Ah! le chenapan! si jamais je le rattrappe!

—Enfin, dit Suzon, comme pour chasser une idée importune, oublions cela; nous travaillerons un peu plus, voilà tout. On peut être heureux sans argent, n'est-ce pas Anselme, quand on s'aime? ajouta-t-elle en rougissant de plus en plus.

—Sans doute reprit le jeune homme, évidemment embarrassé, quand on s'aime, c'est beaucoup.

—Tu verras comme je suis vaillante à la besogne, dit la jeune fille en lui serrant la main. Aimer et travailler, c'est la vie!

—Oui, oui, dit Anselme, dont la contenance était de plus en plus empruntée. Aimer et travailler! mais un peu d'argent n'y gâte rien. Laisse-moi me retourner et nous verrons.

Ces paroles agirent sur la jeune fille comme un brusque réveil après un songe caressant. Elle leva les yeux vers son fiancé, et, d'une voix pleine d'angoisse:—Nous verrons! s'écria-t-elle; qu'est-ce que cela veut dire?

Anselme se trouvait forcé dans ses derniers retranchemens. Il eut voulu ménager le cœur de Suzon, et l'accoutumer par degrés à ce qu'elle allait entendre; mais l'entretien avait tourné d'une manière si brusque qu'il ne lui était plus possible de reculer. Il prit les deux mains de la jeune fille, et lui dit:

—Ecoute, ma petite, il faut de la raison ici bas. Je t'aime, tu le sais, et je n'en aime point d'autre; mais que veux-tu que nous fassions en ménage sans le premier liard pour le monter?

—Oh! mon Dieu! mon Dieu! s'écria Suzon fondant en larmes.

—Un peu de bon sens, petite, un peu de bon sens. Ne pleure pas comme une Madeleine. Voyons, je t'en fais juge. Une supposition que nous voilà mariés. Tu travailles comme une lionne; moi, j'abats de la besogne à plaisir; c'est bien. Nous vivotons; il y a de quoi garnir le pot au feu. Tant qu'on se porte bien et qu'on n'est que deux, les choses vont. Mais qu'il vienne des enfans, et tu verras la misère fondre sur notre pauvre ménage.

—Mon Dieu! disait Suzon l'écoutant à peine: tirez-moi de ce monde; je n'ai plus rien à y faire.

—Etre malheureux soi-même, ajouta Anselme, c'est triste; mais mettre au monde de pauvres êtres qui n'ont pas demandé à y venir, et cela pour les condamner à la faim, à la soif, à toutes les privations possibles et imaginables, c'est de la mauvaise besogne, Suzon; crois-moi, il vaut mieux attendre.

—Vous l'entendez! mon Dieu, s'écria la jeune fille inondée de larmes et poussant de longs sanglots.

—Au fait, qu'est-ce que je te demande, Suzon? poursuivit le jeune homme; un peu de temps, voilà tout. Que je me retourne seulement, et puis nous verrons. Voyons, petite, ça n'a pas de bon sens de pleurer ainsi. Sois raisonnable, allons.

Il chercha à la consoler ainsi; mais la blessure était trop profonde. Suzon le quitta désespérée, et en arrivant aux Thernes, elle portait encore les traces de cette terrible épreuve. Le père Lalouette s'en aperçut et l'interrogea doucement. La jeune fille résista d'abord et ne répondit que par un déluge de larmes; puis, gagnée par les caresses du vieillard, elle en vint à une confidence complète, raconta l'entretien qu'elle avait eu, et rapporta avec une grande sincérité les paroles de son fiancé. Tout entière à son propre chagrin, elle ne put remarquer l'impression douloureuse que ce récit causait au vieillard; confuse et les yeux baissés elle donnait un libre cours à ses aveux. Seulement, quand elle eut achevé elle releva la tête comme pour demander grâce, et s'aperçut du changement qui venait de s'opérer sur le visage de son interlocuteur. Dans ses traits décomposés, on pouvait reconnaître une grave altération qui venait de se déclarer d'une manière soudaine. La secousse avait été trop forte pour un septuagénaire.

—Qu'avez-vous, grand-père? dit Suzon en se précipitant vers lui.

—Rien, ma petite, répondit le vieillard d'une voix faible et en essayant de lui sourire.

—Mon Dieu, si! vous avez quelque chose! s'écria la jeune fille; vous êtes pâle comme si vous alliez passer. Et c'est moi qui vous ai fait du mal?

—Non, mon enfant, non, dit doucement le vieillard.

—Mais si! mais si! grand'père, ajouta Suzon. Il ne manquerait plus que cela. J'irais me jeter la tête première dans un puits! Malheureuse!

Le vieillard essaya de la consoler et gagna sa chambre en s'appuyant sur elle. Il se mit au lit et ne devait plus s'en relever. La fièvre s'empara de lui, épuisa les forces vitales et le conduisit au tombeau au bout de quelques jours. César Falempin ne quitta pas un seul instant son vieil ami; il fut son médecin, son garde-malade, son légataire. Dans les moments lucides, le père Lalouette s'inquiétait de sa petite fille et se lamentait à la pensée de la laisser seule, sans appui, sans ressources.

—Que va-t-elle devenir? disait-il, en proie aux ardeurs de la fièvre.

César avait cherché à éloigner plus d'une fois la pensée du vieillard de cette préoccupation, mais toujours sans succès. C'était l'idée fixe de Lalouette, il y revenait à chaque instant. Falempin ne voulut pas que les adieux de son ami fussent empoisonnés par ce regret; il se dévoua.

—Lalouette, lui dit-il, sois tranquille, tout cela s'arrangera au mieux. Un peu de calme, mon vieux, ne t'agite pas tant.

—Quand ma pauvre Suzon va rester seule! est-ce possible? réplique le vieillard.

—Ecoute, Lalouette, dit Falempin, nous ne sommes pas riches, ma vieille et moi: ce scélérat d'industriel nous a ruinés de fond en comble; mais nous sommes encore verts, Dieu merci, et le courage ne manque pas. Point de charges, point d'enfans, un petit mobilier assez propre et quelques écus cachés dans les bas de ma vieille, qui a la manie des petits pécules. Bref, ça peut marcher pour deux; et quand il y en a pour deux, Lalouette, il y en a pour trois. Suzon viendra chez nous; elle sera de la famille.

—Bien vrai, César? dit le vieillard en trouvant la force de se mettre sur son séant; bien vrai? ajouta-t-il d'une voix attendrie et suppliante.

—Je l'adopte, dit solennellement Falempin, et déshérite mon neveu. Suzon sera notre fille. Mais recouche-toi, vieux, tu es bien pâle.

—Ah! maintenant, dit Lalouette en se laissant arranger dans son lit, maintenant je puis mourir. Ma pauvre enfant a une famille. Merci, César, tu es un grand cœur.

Ce furent ses derniers mots; il s'endormit dans la nuit même du sommeil éternel, en tenant la main de son ami serrée dans les siennes.

JEROME PATUROT.
(*La suite à lundi.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 13 juin 1845.

En l'absence de notre rapporteur commercial, nous devons à l'obligeance de Messieurs les éditeurs du Prix Courant, les remarques suivantes:

Notre marché est aussi calme qu'il est possible, lorsque l'on considère l'époque où nous sommes. Il y a bonne demande pour nos principaux articles, le Coton et le Tabac, mais les approvisionnemens en sont tellement réduits, que de grandes opérations sont impossibles et la plupart des opérateurs sont déjà partis. Les produits de l'Ouest sont très calmes, il se fait peu d'opérations, les prix baissant continuellement, il est impossible de les coter correctement.

COTON—Arrivé depuis le 10 courant, de Louisiane et Mississipi 705 balles; Arkansas 77: ensemble 782 balles. Expédié dans le même laps de temps, pour la Havane 94 balles, Trieste 2 509, Boston 351, Philadelphie 161; ensemble 3,1[illegible] balles; réduisant le stock de 2,[illegible] balles, et laissant en mains, y compris tout ce qui se trouvait à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 52,202 balles.

Après avoir parlé dans notre dernière revue de la teneur défavorable des avis d'Europe à l'égard du coton, reçus par le Great Western, nous avons dit que ces nouvelles n'avaient produit d'autre effet, sur notre place, que de suspendre en grande partie les opérations, attendu que les détenteurs ne paraissaient pas disposés à faire de concessions, d'autant que ce qu'ils avaient en vente était très limité. Mercredi, nous avons eu des avis plus récents par le Cambria, mais il paraît qu'il n'y a eu aucun changement matériel sur le marché au coton de Liverpool et du Havre dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le départ du Great Western et celui du Cambria. Les demandes de coton, sur ces deux places, étaient faibles, mais les prix étaient bien soutenus, particulièrement à Liverpool. Ces dernières nouvelles n'ont pas changé l'état de notre marché. A l'ouverture des affaires, mercredi, les acheteurs ont cherché à obtenir quelques concessions, mais ils n'ont pu y réussir—les ventes de la journée qui ont été de 1,000 balles Louisiane et Mississipi eurent lieu aux cours précédents. Jeudi, les demandes ont été plus générales, le marché montrait un état d'activité remarquable pour la saison—et les prix se raffermissaient d'avantage. Dans cette journée, il s'est fait 3 400 balles dont les deux tiers North Alabama et Tennessee. Mais hier, le marché a été très-inactif, 600 balles seulement ayant été vendues—nous attribuons principalement cette circonstance au peu de coton offert en vente et à la ténacité des prix. On n'estime qu'à 6,000 balles environ (dont 4,000 North Alabama et Tennessee) le chiffre de ce qui se trouve en première mains. Nos cotes précédentes sont maintenues, et à la clôture des affaires le marché témoignait une grande fermeté surtout dans les cotons Louisiane et Mississipi. La plus grande partie des achats a été pour compte de maisons anglaises. Les ventes de la semaine se sont élevées à 7,400 balles, dont 3,900 prises dans les trois derniers jours. En voici les détails: 80 balles Louisiane et Mississipi @ 6; 270 @ 6¼; 44 @ 5¾; 106 @ 5½; 64 @ 7¼; 21 @ 5¾ et 6½; 6 @ 5¾ et 6½; 104 @ 6¾; 234 @ 7; 30 @ 6; 60 @ 6; 86 @ ¼; 20 @ 6¼; 87 @ 6¼; 25 @ 6¼; 36 @ 6; 67 @ 5 11/16; 44 @ 5¾; 116 @ —; 61 @ 6¼; 60 @ 6; 123 @ 6¾; 30 @ 6½; 3[illegible] Tennessee @ 6 1/16; 520 North Alabama @ 6¼; 900 @ —; 143 @ 6½; 96 @ 6 11/16; 301 @ 6¾ cents la livre.

TABAC—Les transactions sont de peu d'importance, les ventes de ces derniers jours se sont élevées à seulement 300 boucauts en petits lots de diverses qualités. Il y a bonne demande surtout pour les qualités brillantes de la nouvelle récolte. Les opérations seraient plus importantes sans les hauts prix demandés par les détenteurs qui les maintiennent avec ténacité à cause du peu d'arrivages occasionnés par les basses eaux. Nous cotons: inférieur 1¼ @ 2¼; ordinaire 2¼ @ 3¼, bon 3¼ @ 4¼, beau 4¾ @ 5 cents, beau et de choix 5¾ @ 6 cents, capes de cigares 2¼ @ 10¼ cents par livre.

SUCRE—Jeudi il y eut bonne demande sur le marché au sucre. 300 boucauts environ ont été pris pour l'Ouest et les raffineries, mais le marché, du reste, a conservé le même activité qui règne depuis plusieurs semaines. Les prix n'ont pas changé. Inférieur à ordinaire 4¼ @ 5, bon 5¼ @ 5½, beau 5¾ @ 6 cents, de tout premier choix 6¼ @ 6½ cents par livre.

SUCRE HAVANE—Le marché est très calme à nos anciens cours soit: Brun 7¼ @ 8¼ cents; jaune 8¼ @ 9¼; blanc 10 @ 12¼ cents par livre. Le stock est faible.

MELASSE—Il y a peu de demande, le stock sur la levée est trop faible pour admettre de grandes opérations. Les prix sont les mêmes. Inférieur 18 @ 22 cents, bon 24½ @ 25½, beau en petits lots 26 @ 26½ cents par gallon.

FARINE—Le marché aux farines est toujours aussi calme; la demande étant bornée aux besoins de la consommation. Le seul lot qui a été pris pour l'exportation se compose de 500 barils Ohio pour la Havane à $3 50, et nous cotons Ohio, frais et marques semblables $3 50 @ $3 62½ par baril. Ce dernier cours pour de petits lots seulement. Les marques favorites pour les boulangers $3 75 @ $4 12½ et quelques petites ventes de St. Louis de tout premier choix @ $4 25 par baril.

PROVISIONS—Le marché des produits de l'Ouest est dans la plus grande inaction sans aucune demande, et les prix sont tellement changeants qu'il est impossible de coter avec exactitude. Le porc se vend en petits lots pour habitations à $13 50 à $12 75 pour Mess; M. O. $12 à $12 25, Prime $10 37 1-2 à $10 50 par baril. Bœuf de l'Ouest prime $10 à $10 50 par baril, en demi baril $5 50 à $5 75; prime $9 à $9 25 par baril. Le jambon 6 à 7 cents par livre, jambons enveloppés 7 à 8 1-2, plats-côtés 6 à 6 1-2, épaules 4 1-4 à 4 3-4. Les seules transactions qui ont eu lieu dans les graisses sont 100 barillets pour la Havane à 7 3-4, et 79 barils à 7 1-2. Nous cotons les prix extrêmes de 6 à 7 3-4.

BEURRE—Les bonnes qualités de l'Ouest se vendent de 9 à 11 cents par livre.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Le marché pour ces articles continue toujours languissant et les ventes se bornent à quelques petits lots pour les habitans. Toile 11 à 12, et 5 1-2 à 6 pour cordes au comptant. Le stock est minime et les détenteurs fermes.

WHISKEY—Cet article est peu recherché, et les prix ont baissé. Whiskey rectifié 19 à 19 1-2 par gallon; commun 21 à 21 1-2.

GRAINS—Des ventes considérables de maïs ont eu lieu dont quelques unes pour le Nord à 28 et 32 cents par boisseau. Avoine 26 à 27

CAFE—Aucun changement ne s'est opéré dans le marché au café, et les ventes de Rio se font à 6 3-4 et 7 1-4 cts. par livre. Vieux Rio est négligé à 5 1-2 et 6 1-2.

RIZ—Sans demandes à 3 75 à 4 par 100 livres.

CHANDELLES—Les blancs de baleine du New Bedford et Boston se maintiennent à 29 et 31, Nantucket 27 à 25 c. par livre.

CHANGE—Peu de demandes, mais en raison du peu de papier offert, les cours ont haussé. Nous cotons Sterling 9 1-2 à 10 de prime; france à f 5 25 3-4 à f 5 26 3-4; New York à 60 jours 1-2 à 3-4, et Boston 1-2 d'escompte.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire Hannibal, Parker, Trieste, Jenkins & Tigler
Barque Epervier, Farwell, Libourne, Jenkins & Tigler
Goel Junquina, Gomez, Sisal, J W Zacharie & co
Goel Planet, Grierson, Apalachicola, capitaine

ARRIVES.
Navire O bern, Exeter, de Brême.
Goel Fortuna, Del Pino, de Tabasco.
Steamer Rainbow, Belleck, Bayou Sara.
Steamer Yazoo Belle, Hinckley, des Opelousas.
Steamer Paul Jones, Walworth, Vicksburg.
Steamer Creole, Mairn, Mobile.
Steamer Virginia, Simms, de Fort Smith, Ark.
Steamer Gorgrees, Glasgow, de St Louis.

☞ Remède contre les Hémorrhoïdes—Comment peut-il y avoir des gens qui souffrent de ce mal, lorsqu'ils peuvent se guérir en ne dépensant qu'une piastre? Le LINIMENT de Hays, si généralement connu par ses bons effets, se trouve chez Comstock & Remsey, No. 59, rue Poydras. C'est le seul endroit où l'on trouve le véritable.

☞ Le paquebot français L'ANDELLE, capitaine Guigout, partira positivement pour le Havre dimanche soir, le 15 juin, et Messieurs les passagers sont priés de se trouver à bord. 14 juin

Grand Assaut d'Armes.

DIMANCHE, 15 JUIN 1845.
A LAFAYETTE au Café du BULL'S HEAD, donné par MM. ITIER et MONTIACH, et sera continué par divers maîtres et amateurs. Intermède Musical.
L'assaut sera ouvert par MM. MONTIACH et ITIER, et fermé par eux. L'assaut sera ouvert à deux heures précises de l'après midi.
Prix d'entrée, cinquante cents. 14 juin

Grande attraction à Alger.

DIMANCHE, 15 JUIN 1845.
EN outre des amusements ordinaires—Combats entre Chiens, Taureaux, Ane et Ours; il y aura un nouvel amusement Européen nommé COURSES DE COCHONS RASÉ, par plusieurs amateurs, et ouvert au spectateur léger qui peut tenir ce qu'il attrape.
☞ Les portes seront ouvertes à 4 heures. Les amusements commenceront à 4 heures.
Prix d'entrée....Loge 50 cents; galerie 50 cents.
14 juin—1

HEPBURN & TURPIN,
Importateurs
DE CIGARES DE LA HAVANE.
ONT un grand assortiment des marques les plus recherchées, qu'ils offrent à vendre pour du comptant ou des billets approuvés. On peut voir des échantillons à leur BUREAU No 11, RUE ROYALE, Nlle Orléans.
14 ja—3m

Sixième Livraison de
VINGT ANS APRÈS
SUITE DES
TROIS MOUSQUETAIRES,
Par ALEX. DUMAS.
Prix des sept livraisons, par abonnement, payable d'avance, $1 20.
On souscrit au bureau de ce Journal, et chez Victor Hébert, libraire, rue de Chartres.

SYLVANDIRE,
PAR
ALEXANDRE DUMAS.
LA 2me. Livraison de SYLVANDIRE, ouvrage nouveau d'Alexandre Dumas est présentement en vente chez Vor. Hébert, 149, rue de Chartres.
N. B. L'ouvrage formera 3 parties, il sera publié en 3 livraisons.
Prix de l'ouvrage..........60 cents.

Nouveautés Littéraires.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.
REÇU à cette librairie par le navire Europa, du Havre, les ouvrages suivants:
Mystères des Théâtres, par un vieux Comparse. Jésuites peints par eux-mêmes; Biographie de Tom Pouce; Crayon Times, vicomte de Cormenin; Du ton et des manières actuels dans la société; Grand jeu de société, pratiques secrètes de Mlle Le Normand; Vies des Saints, édition illustrée, par livraisons; Louis Blanc, Organisation du travail; Michelet et Quinet, Code des Jésuites, Langlois, Dictionnaire de Géographie; Lavallée, Histoire des Français; Racine, Œuvres, édition nouvelle; Lagrange, Droit Romain; Ortolan, le Barreau Français, Tillers, Révolution Française, nouvelle édition en 10 vols in 8o, avec gravures; Weiss, Biographie Universelle, 6 vols; Dictionnaire de la Conversation, en 52 vols; E. Sue, Mystères de Paris, 4 vols grand 8o; Dumas à Paris, 1 vol grand 8o; Etrangers à Paris, 1 vol; Raspail Manuel de la Santé; Dumas, Reine Margot, 4 vols; A. Lavergne, Châteaux et Ruines Historiques de France, 1 vol; grand assortiment de pièces de théâtre nouvelles. Aussi les operas suivants: Reine de Chypre, Lucie de Lammermoor, Don Sébastien, Charles VI, Guillaume Tell, Huguenots, la Juive, Muette, Ambassadrice, Domino Noir, Favorite, Marie Stuart, Robert le Diable; Jourdan Pharmacopée; Soulairan, do; Maccarthy, Dictionnaire de Géographie; Saint Laurent Dictionnaire Encyclopédique; Francœur, nouveau Dictionnaire des Arts et Métiers; Livres Sacrés de l'Orient, 1 vol; collection complète des classiques latins français, 32 vols grand 8o; Maçon de Cythère, Thuilleur portatif, Chansons Maçonniques; Franc maçonnerie justifiée, Franc maçonnerie expliquée; assortiment d'ouvrages de philosophie, par MM Victor Cousin, Duval jeune, Jouffroy, Higil, Rémusat, Bautain, Thurot, St Hilaire, Damiron, &c; grand choix de livres de Médecine, d'Anatomie, Chimie et de Pharmacie. Juif Errant illustré, 23me et 24me livraisons; la Messe et ses Mystères, Chants et chansons populaires de la France, 3 volumes. 13 jn

AVIS AUX MEDECINS.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Europa, du Havre
Un assortiment considérable de livres de médecine, d'anatomie et de chimie, ouvrages nouveaux, éditions de Paris. Vor. HEBERT,
13 ja 149, Chartres.

Juif Errant Illustré.
LA vingt quatrième livraison du Juif Errant par E. Sue illustré par Gavarni—en vente chez
13 juin—16j V. HEBERT, 149 rue de Chartres

AVIS.
ON désire une bonne maîtresse de musique pour le piano, dans un pensionnat de demoiselles. Pour de plus amples informations s'adresser à Mlle LABARTHE, près Paintcourtville, paroisse Assomption. 14 juin—6

DES soumissions seront reçues jusqu'au 25 courant, à l'effet de réparer la maison, appartenant à M. Félix Bosquet située sur la rive droite du Mississipi, dans la paroisse St John Baptiste, à environ 40 milles au-dessus de la ville, et détruite en partie par le feu dans la nuit du 10 du mois dernier. Par la Compagnie d'Assurances Maritime de l'Ouest. 14 jn

DES avances libérales seront faites sur consignations de produits à leurs amis de New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston, Savannah, Liverpool, Havre, Kingston et Jamaïque. WOOD & SIMMONS,
14 jn 50 Magasins.

ETOFFES du pays—19 balles coton écru, à drape 4-4 de Roseville 25 balles Chicopee; 25 balles print Cabot; 12 balles drills de Portland; 10 caisses indiennes bleu merrimack, à grands dessins; 10 de coton à drap blanc 7-8, de New-Market; 8 balles drills bleu indigo en débarquement de plusieurs navires à vendre par
Wm FROST & Co,
14 jn 29 Vieille Levée.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement de l'Edouard, de Bordeaux:
37 barriques vin rouge pour l'usage des familles,
10 barriques vin de Cahors très corsé,
6 de vieux vin St Estephe
75 paniers vin de Champagne, 1re qualité,
37 barrils vin blanc Sauterne et Barsac,
6 fromages de Gruyères LOREILHE & Co,
14 ja Encoignure Royale & Douane.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Alesto venant du Havre:
100 paniers champagne de qualité supérieure de la marque de la nie. LOREILHE & Co
14 jn Encoignure Royale & Douane.

TABAC de la Havane—En Feuilles excellent Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par J M CABALLERO
14 juin 32 Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc et brun, à vendre par J M CABALLERO,
14 juin 32 Vieille Levée

CIGARES Principe Véritables et de qualité supérieure en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
14 juin 32 Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de Regalias, Canones, Imperiales Cazadores, Trabucos, etc constamment en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
14 juin 32 Vieille Levée

Trouvé dans les rues, un CHIEN DOGUE. Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant au bureau de cette feuille et en payant les frais d'insertion. 13 juin—2

DIVERS—A vendre par le soussigné, au No. 27, rue de la Vieille Levée:
SUCRES—100 caisses blanc Havane,
200 do florete quebrado,
100 do jaune et brun.
CAFE—310 sacs Rio vert Havane, nouvelle récolte,
234 do de Santiago, do.
8 boucauts do do do.
210 sacs Rio vert,
50 le Java, vieux gouvernement.
TABAC—150 balles capes et tripes, Vuelta de Abajo,
63 do do de Cube
CIGARES—26,000 Regalias, la Realidad,
20,000 de la marque de Cruces,
12,000 Regalias La Norma,
34,000 Trabucos et Millares.
MIEL—6 boucauts et 2 barils Miel d'abeille.
INDIGO—2 zurons Guatemala
GIROFLE—20 balles Clous de girofle de Bourbon,
DROGUES—2 caisses Mannes petites larmes,
1 baril Cantharides,
1 baril Colle à poisson.
13 juin F. LAMPRE.

EN débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
100 caisses prunes en paniers de diverses grandeurs.
100 de cerises à l'eau de vie,
8 caisses vin de 12 bouteilles, avec étiquettes et capsules.
50 caisses vin blanc supérieur, 200 do. liqueurs, absynthe, kirsk &c.
400 rames papier à lettres,
4 balles bouchons et 4 caisses moutarde, le tout ayant droit au drawback, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13 juin 34, Vieille Levée.

LAINE du Mexique—A vendre par
R. D SLOSSMAN,
12 juin 86, Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Toile à chemises blanches et écrues, indiennes, châles, mouchoirs &c à vendre par R D SLOSSMAN,
12 juin 86, Bienville

LE Soussigné offre à vendre en débarquement du navire Edouard de Bordeaux: 52 tierçons vin blanc Haut Sauterne, à vendre par P LONGIS,
13 juin 116 Royale

THE frais—163 paquets thé Impérial, poudre à canon et Souchong en demi caisses, caisses et boîtes de 6 et 13 livres, en débarquement des navires Clinton et Bartelle, et à vendre par ROBERTS & HALL,
13 juin 75 Magasins

EPICES MOULUES—Gingembre, poivre, moutarde de Cayenne, clous de girofle, piment, &c. en boîtes et barillets, à vendre par
13 jn ROBERTS & HALL, 75 Magasins

BANQUE DE CITE.
Nouvelle Orléans, 4 Juin 1845.
CHANGE sur France, à vendre à cette institution
5 juin R J PALFREY, caissier.

CONSERVES—500 boîtes sardines de la bonne marque de A. Coume, de la Rochelle, et 100 demi boîtes petits pois verts, à vendre par E ROCHEREAU & Co,
10 juin 17 et 19 St Louis.

ARTICLES DIVERS—En magasin et à vendre par Eugène Rochereau & Co. rue St Louis, Nos. 17 et 19,
40 caisses vin Haut Sauterne, Chateau Yquem, 25 de Lafitte 25 de Léoville 25 de Latour, 20 barriques St Julien Médoc; 6 paniers champagne, 14 caisses absynthe Suisse d'importation directe, de Dubied Père et Fils, de Couvet
10 juin

EAU DE VIE 4me preuve, de Castillon, en demi pipes et quarts de pipe, ayant droit au drawback, à vendre par E. LARRONDE,
10 jn 86, rue St Louis.

VIEILLE Eau de Vie de Cognac, fine Champagne, en barils de 20 et 30 gallons, à vendre par
E. LARRONDE,
10 ja 86 rue St Louis

VIN rouge St. Julien, Médoc, en caisses de 12 bouteilles, ayant droit au drawback, à vendre par
E. LARRONDE, 86 St. Louis.

VINS blanc en demi barriques et en caisses, à vendre par E. LARRONDE,
86 St. Louis.

VIN rouge diverses qualités, en barriques, demi barriques et en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, à vendre par E. LARRONDE,
10 ja 86 rue St Louis.

HUILE d'Olives superfine, en paniers, à vendre par
E. LARRONDE,
10 jn 86 rue St. Louis.

BOUCHONS—400,000 bouchons, diverses qualités, à vendre par E. LARRONDE,
10 ja 86, rue St Louis

FIL à Voile en pelottes de 20 à la livre, et par boucauts de 280 livres, à vendre par E. LARRONDE,
10 ja 86 St. Louis.

PRUNEAUX en panbane, de diverses grandeurs, fruits à l'eau de vie, liqueurs assorties, curaçao, anisette, &c à vendre par E. LARRONDE,
10 ja 86 St Louis.

CHAPEAUX DE PALMIER—Très fins, pour hommes, à vendre par WM. FROST & Co,
10 juin 10 Magasins

PANTALONS—De denims et de cotonnade, à vendre par WM. FROST & Co,
10 juin 10 Magasins

LIQUEURS du pays—100 barils genièvre ancre double,
50 barils eau de vie 1ère et 4me. preuve,
30 do imitation de 1ère et 4me preuve.
5 demi pipes do de New York.
5 pipes genièvre mélangé de New York.
30 barils rum de la Nouvelle Angleterre, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
10 juin 30 Vieille Levée

EN débarquement du navire Edouard, et à vendre par le soussigné:
52 barriques vin St Julien Médoc, 30 de Pauillac 20 de St Estèphe, 25 de Margaux, 90 de Haut Talence, 20 de St. Emilion, 50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, 40 caisses véritable absynthe Suisse, 19 quarts de pipes Cognac J. J. Dupuy, ayant droit au débenture, 12 quarts de barriques Cognac Castillon, 4me preuve
W F VREDENBURGH & Co,
30 Vieille Levée
P. S.—Une partie de ces vins sont très fins et convient à l'usage des familles. 10 juin

CAMPHRE—6 caisses camphre raffiné, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
10 juin 30 Vieille Levée

CASSE—200 nattes en magasin et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co
10 juin 30 Vieille Levée

Le Journal des Journaux.
QUATRIEME LIVRAISON MENSUELLE, suite de la Mesure des airs—Partie et Revanche, par Molesi; les Forias par Louis Luzine, 6 gravures représentant une scène de la mesure des airs; Gravures de modes pour Dames.

L'Echo des Feuilletons.
SEPTIEME LIVRAISON—Vi[illegible] un beau roman de Chevalier d'Harmental. Cette œuvre contenait, illustrée comme pour ceux qui s'abonnent à l'Echo des Feuilletons $11, c'est donc une bonne fortune pour ceux qui s'abonnent à ce journal. Cette 7ème. Livraison contient encore "Le Chien et ses Commensaux, par Viennet; Claude Sacq, par Mad Ch. Reybaud. Une Gravure sur acier représentant une scène du Chevalier Bradi."
LOUIS XIV ET SON SIECLE.
Plusieurs nouvelles livraisons du second volume.
12 juin M. DE LA PLACE, Directeur

Jeu de Raquettes,
DIMANCHE prochain, 15 juin, on jouera pour gagner le 3me prix de $100, de l'autre bord du fleuve, vis à vis le ferry de la première municipalité. Le jeu commencera à trois heures et continuera jusqu'à la nuit.
☞ On jouera aussi lundi après midi. 17 juin

TIRAILLEURS D'ORLEANS.
Ordre No. 14.
La compagnie prendra les armes Dimanche prochain, 15 du courant, pour UN EXERCICE A FEU. Réunion à la salle d'armes, cinq heures précises du matin. Tenue d'été—Equipement complet.
Par ordre du capitaine,
12 juin STE. TACON, Sergent Major

Rabais de 25 pour cent.
LE magasin connu sous le nom de PRIX FIXE, situé encoignure Royale et Toulouse, sera fermé ce jour 12 juin pour cause d'inventaire et d'une nouvelle baisse de prix de 25 pour cent sur ceux annoncés antérieurement.
La ré ouverture aura lieu lundi prochain le 16 courant, à huit heures du matin et sera continuée jusqu'au 30 juin.
☞ Les marchands de la ville et de la campagne sont prévenus que la balance des marchandises en magasin sera mise à l'encan le 1er juillet, à un crédit de trois et quatre mois, en billets endossés à satisfaction.
12 juin J. M. LOMBARD.

CENT PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marron, dans la soirée de mardi 10 du courant, de chez les soussignés, le mulâtre nommé ROSE, teint clair, âgé d'environ 30 ans, taille de cinq pieds onze pouces, ayant beaucoup de rousseurs à la figure. Il ne parle qu'anglais. Lors de son départ il était vêtu d'une paire de pantalons noirs, il avait une casquette en cuir et des brodequins noirs. Il a un de ses pouces écrasé. C'est un mulâtre intelligent qui cherchera probablement à se faire passer pour libre.
Les capitaines de navires et autres sont prévenus de se tenir sur leur garde, car il est à présumer qu'il cherchera à quitter l'Etat. Il fréquentait dernièrement le bas de la 1ère municipalité et peut s'être caché chez quelques-uns de ses amis. La récompense susdite sera donnée à celui qui l'arrêtera et le confiera dans une des geoles hors de cet Etat, ou bien $50 s'il est confiné dans une geole de cet Etat, et tous les frais raisonnables seront payés.
CONNOLY & WILSON,
12 jn—3 41 Poydras.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE
A qui ramènera au soussigné ou logera à la geole, la griffe LUDGER, appartenant à Mme Carlisle Pollock. Cet esclave, bien connu dans la troisième Municipalité, est âgé de 20 ans, de taille moyenne et bien pris de corps. Il parle français et un peu l'anglais. S'adresser à
ACHILLE CHIAPELLA, Notaire,
13 juin—3 Passage de la Bourse.

PARTI marron, le nègre PATRICK, alias JOHN, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 4 1-2 pouces le petit doigt de la main droite manquant. Dix piastres de récompense seront données à celui qui le logera dans une des geoles de cette ville, et vingt piastres si on le ramène à l'habitation de son maître, Stephen Bros, paroisse St Charles, à environ 30 milles de la Nouvelle Orléans, rive droite du fleuve.
Nlle. Orléans, 17 mai 1845. 17 mai—10, 9m

AVIS
DETENU à la geole de la paroisse de St. Jean Baptiste, un nègre âgé d'environ quarante ans, nommé THOMAS, disant appartenir à M. John Hagan, à la Nouvelle Orléans. Ce nègre ne parle qu'Anglais.
AUSSI—Un nègre nommé JOE, disant appartenir à M Tierson, Seconde Municipalité, Nouvelle Orléans. Ce nègre est atteint d'un rhumatisme. Il est âgé d'environ trente-cinq ans et ne parle qu'Anglais.
AUSSI Un nègre nommé JOE, disant appartenir à M McDavis, charpentier à la Nouvelle Orléans, rue Gravier. Ce nègre paraît âgé d'environ trente-cinq ans. Il ne parle qu'Anglais, pas très noir, les yeux gros, et a quelques cicatrices sur le dos.
Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 28 mai 1845.
4 juin AD. LUMINAIS, Shérif.

EAU DE VIE—10 demi pipes vieille eau de vie couleur, de la marque de Pinet Castillon & Co.
10 quarts de do
A vendre en débarquement de l'Edouard, par
13 juin—1 J TARDOS, 7 Conti.

EN débarquement du navire Edouard, de Bordeaux—20 caisses sardines de Nantes en boîtes et demi boîtes et paniers guignolet, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 juin 11 et 15 St Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
100 barriques vin rouge de divers crus.
30 barriques et demi barriques vin blanc Haut Sauterne. G. M. LUCAS,
12 juin 50 Bienville

EAU DE VIE de Cognac—20 quarts de pipes Eau de vie de preuve, ayant droit au drawback, à vendre au débarquement du navire Edouard, de Bordeaux.
JORDY & BRAZIER,
12 jn 16 rue Conti

VINS FINS—Au débarquement du navire Edouard, de Bordeaux
25 barriques Vin rouge vieux et supérieur, choisi expressément pour l'usage des familles, des marques suivantes: Chateau Léoville, Chateau Latour Gruau Larose et Chateau Lafite, à vendre par JORDY & BRAZIER,
12 jn 16 rue Conti.

VIN ROUGE ET BLANC—75 caisses St. Julien et Chateau Margaux, vieux supérieur 100 caisses Barsac et Sauterne, doz; 20 demi barriques Haut Barsac supérieur, en débarquement du navire Edouard de Bordeaux, par JORDY & BRAZIER,
12 jn 16 rue Conti.

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne, véritable et des meilleures marques, reçus par le navire Columbia, du Havre, à vendre par JORDY & BRAZIER,
12 jn 16 rue Conti

PORC—700 barils mess, M. O., [illegible] et prime, à [illegible] de Bezant, à vendre par
12 juin JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp

CHANVRE—500 balles du Missouri, passé au serein, qualité très supérieure en magasin et à vendre par
12 juin JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp

FARINE—800 barils farine fraichement moulue, en magasin et à vendre par
12 juin JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp

CORDE et ficelle d'emballage—10 rouleaux corde M. O. 45 paquets ficelle, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
12 juin 60, Camp

HUILE de tanneurs—20 barils bonne qualité, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
12 janv 60, Camp

SUCRE DE LA HAVANE—356 caisses à vendre en magasin, par E TROISGROS,
12 juin 26 Vieille Levée

MARCHANDISES EN COTON—25 balles Lowell 7-8, 10 do Lowell 4-4, 10 de twilled, 5 caisses denims Hamilton, 10 balles coton à draps Abbot 4-4 10 de coton à draps marque de la Tête d'Indien 7-8, une caisse cotonnade fantaisie, 2 do coton à carreaux bleus, 6 caisses coton blanc assorti, 25 de indiennes fantaisie, 1000 douzaines de fils, 1000 douzaines coton en bobines, d'Alexander, etc; à vendre par PEET & MORTON,
12 juin 25 Magasins

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune et terre, en magasin et à vendre par
12 juin B. VALLS, 26 Commune

NOIR ANIMAL—15 bls sarde, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

RUM BLANC—20 barils, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE—1 pipe, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

NATTES D'ALICANTE—40 balles, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

GRAINES D'ANIS—10 sacs, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

CIGARES de la Havane—100,000 Regalias, Cazadores, Panetelas, Trabucos, Damas, Millar, Vegueros, à vendre par B. VALLS,
12 jn 26, Commune

CONFITURES de la Havane—20 caisses, à vendre par
12 juin B. VALLS, 26 Commune

GUAVA—Pâte et Gelée, en boîtes d'une demi livre, à vendre par 12 juin B. VALLS, 26 Commune

GINGEMBRE de Canton—17 caisses vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

GRAINES pour Oiseaux—14 sacs, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

TABAC de la Havane—25 balles pour capes et tripes, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

AMANDES—12 barils écossées, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26 Commune

PAPIER pour Cigarettes—75 rames à vendre par
12 jn B. WALLS, 26 Commune.

HUILE D'ANIS—1 caisse, à vendre par
12 jn B. VALLS, 26, Commune

A VENDRE, en débarquement du navire Edouard, de Bordeaux:
100 barils vin blanc,
8 balles bouchons supérieurs, pour vin.
—En Magasin—
150 barriques vin rouge ordinaire, vieux,
25 barriques vin rouge Ludon, Médoc.
50 milliers bouchons pointus.
10 quarts et huitièmes de pipe eau de vie, vieille Champagne,
50 caisses cérises à l'eau de vie,
53 dito liqueurs fines assorties, par
11 jn POUGET FILS, 147, Royale.

A VENDRE par le soussigné, au débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
64 barriques vin rouge, Montferrand,
15 do vin rouge, vieux St Estephe Médoc.
11 jn CHS. DUFOUR, 11 Conti.

CIGARES DE LA HAVANE—80,000 régalias reçues par la goelette Fanny, en magasin et à vendre par
11 juin—3 H GILLY, 91 St Louis

CUIRS à Harnais et à Semelles—24 rouleaux en magasin et à vendre par
11 juin—3 H GILLY, 91 St. Louis

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
100 demi barriques Vin blanc Haut Sauterne;
2 futailles Fil à voile;
120 mille Bouchons ordinaires;
6 Jarres de Vernis;
60 boîtes Peintures vertes;
1 caisse Mastic à bouteilles.
DUDOUYT & [illegible],
11 jn 13, rue Toulouse

A VENDRE au débarquement du navire l'Edouard, capitaine Laguerenne, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge, St. Julien, St Estèphe, etc.
40 tierçons vin blanc, Haut Sauterne, par
11 juin B TALAMON, 80 St. Louis

EN magasin—Huile d'olive première qualité en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Possel fils.
Absinthe suisse, Berthoud, Collins.
Marasquino, Curaçao, liqueurs assorties, Cognac.
Anisette Marie Brizard, Kirsch.
Fruits à l'eau de vie, eau de fleur d'oranger.
Bouchons de toutes qualités, ficelle, cire à bouteilles.
Savon français.
Eau de vie, vieille, marque Castillon.
Vins rouges et blancs en barriques et en caisses, divers crûs, à vendre par B TALAMON,
11 juin 80 St. Louis

DIVERS en débarquement du navire Edouard, de Bordeaux:
62 barriques vin rouge Listrac de la marque B. Raden.
40 quarts de pipes cognac première preuve de la marque de P. Godard.
10 quarts de pipes Cognac Champagne 1808 Castillon.
2 balles couvertures de laine à trois points très lourdes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
11 juin 17 et 19 St. Louis

COGNAC 4me preuve de la marque J. J. Dupuy, en demi pipes et ayant droit au drawback, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
11 juin 17 et 19 St. Louis

SERINGUES de diverses grandeurs, toutes garnies, en débarquement du navire Edouard, de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE,
11 juin rue Royale No. 163

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Columbia du Havre:
180 paniers vin de Champagne, en grandes et demi-bouteilles, des marques du marquis de Mailaine, et du comte de Mordant, à vendre par JORDY & BRAZIER,
6 jn—10 16 Conti.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU GAZ—10 juin 1845.
TOUTES les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire contre la Compagnie de l'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nouvelle Orléans, et toutes les personnes qui lui doivent, sont notifiées par le présent que tous les biens et effets de la Compagnie sont transférés conformément à la loi qui l'a instituée. "Acte amendant la charte de la Compagnie d'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nouvelle Orléans" approuvé le 10 mars dernier, et que la liquidation des affaires de la Compagnie sera opérée au bureau de cette Compagnie, rue de la Commune.
11 juin—30 JAMES ROBB, Président.

Bureau de la Compagnie d'assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Nlle Orléans, 7 juin 1845.
A UNE assemblée des Actionnaires de cette compagnie tenue ce jour, conformément à la résolution des directeurs, les résolutions suivantes ont été adoptées:
Résolu, Que l'expérience ayant démontré que les Compagnies d'Assurances, organisées et conduites sur le principe d'actions réunies, ou celui d'actions et de mutualités combinées ne peuvent espérer de faire une concurrence avantageuse avec celles des institutions qui sont conduites entièrement sur le principe d'Assurances Mutuelles, il est en conséquence jugé expédient de liquider les affaires de la Compagnie d'Assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Résolu, Que les Directeurs de la Compagnie devront faire réassurer les risques non-expirés le premier jour de juillet prochain, et après cette époque aussitôt que les comptes de la Compagnie seront réglés mais dans tous les cas pas plus tard que le premier lundi de septembre prochain. Une assemblée des Actionnaires sera convoquée à l'effet de décider quelle sera la meilleure méthode et la plus économique qu'il faudra adopter pour liquider les affaires de la Compagnie.
F. N. WOOD Chairman.
11 jn DAVID HADDEN, Secrétaire.

ASSURANCE MUTUELLE—Les actionnaires de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest, s'étant décidés à terminer leurs opérations le premier du mois prochain (juillet) en faisant prendre par la Compagnie la SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY de New York les risques qui ne sont pas encore expirés, le soussigné agent de cette compagnie, dans cette ville, réclame le patronage du public pour cette institution, qui est entièrement basée sur le système mutuel et qui donne aux assurés un certificat de tous les profits. Elle est administrée à New York par des personnes de la plus haute responsabilité; elle est dans sa troisième année d'existence, et a déclaré un dividende de 32 1-2 pour cent. Elle possède un capital de plus de HUIT CENT MILLE PIASTRES.
Le bureau est situé à l'encoignure des rues du Camp et Gravier, où l'on assurera contre les risques de feu, de rivière et de mer.
11 juin—1 an L. MATHEWS.

☞ La barque APTHORP, capitaine P. Bake, de New York, est maintenant en face de la presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont requis de recevoir leurs marchandises sur la Levée. FOSDICK & BRO
11 juin 74, Camp

☞ LES consignataires par navire EDOUARD, capt. Laguerenne sont prévenus que le navire est en déchargement vis à vis les Maisons Rouges et qu'application a été faite pour envoyer en douane toutes les marchandises dont les permis ne seraient pas pris dans les cinq jours accordés par la loi.
11 jn CHS DUFOUR.

LES dettes contractées par l'équipage du navire français l'Edouard, ne seront payées ni par le capitaine ni par le consignataire.
11 jn CHS DUFOUR

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No TROIS.
Séance du lundi 2 juin 1845.
ORDONNANCE amendant une ordonnance concernant les vacheries, adoptée le 19 mai 1845.
Article 1er. Il est ordonné par le Conseil de la Municipalité No 3, que cette partie de l'art. 1er de l'ordonnance relative aux vacheries, adoptée le 19 mai 1845, qui a rapport à l'amende et à la nourriture à payer, soit amendée de manière à ce que l'amende soit d'une piastre au lieu de cinq pour chaque tête d'animaux arrêtés et que le prix de la nourriture soit de vingt cinq cents par jour par tête d'animaux, au lieu de quinze cents par jour.
(Signé) G. W. LEWIS, Recorder.
Approuvé le 3 juin 1845.
(Signé) E. MONTEGUT, Maire.
Pour copie conforme,
9 juin T. THEARD, Secrétaire.

Corsets Français,
A 50 pour 0/0 au-dessous du cours.
LES Dames de la Nlle. Orléans sont invitées à venir visiter le magasin situé à l'encoignure des rues de Chartres et Conti, où elles trouveront un grand assortiment de beaux Corsets français, de différentes façons, et aux prix de $1 1-2 à 3, tels que:
Corsets à la minute,
do à la paresseuse,
do à formes ordinaires.
De plus, un bel assortiment de marchandises assorties pour la saison et à des prix très réduits.
Aussi, Parfumerie fine de Mompelas, Eau de Cologne, Savons, Essences &c, &c. Enc Chartres et Conti
6 juin

CABARET A VENDRE.
UN cabaret bien achalandé, situé à l'encoignure des rues de la Douane et Dorsière est offert à vendre à l'amiable, aux conditions les plus avantageuses pour l'acheteur. S'adresser sur les lieux.
6 juin—5e J. BROIZE.

MARCHANDISES SECHES.
EN débarquement du navire Columbiana, et à vendre par le soussigné:
Mouchoirs madras, nouveau style.
Indiennes riches qualités assorties,
Mousseline de laine, noire,
Diaprés et damassés français, superfins,
Cotonnade à carreaux et à raies,
Calicot rouge de Turquie, à carreaux,
Bareges en couleurs assorties,
Echarpes de bareges, à raies de satin, couleur foncée,
Aussi qu'un grand assortiment de saisons et en bobinet
H. DE GOER & RIFFLARD,
7 juin 21, Magasins.

CACAO—10 sacs cacao Guayaquil, à vendre par
S. FERNANDEZ,
10 juin—6 36 Vieille Levée

DEMANDE—On demande un associé possédant quelques moyens et qui pourrait sacrifier son temps dans un magasin de confiseur—bien établi et ayant une bonne pratique. Le but du propriétaire en demandant un associé est de pouvoir quitter le pays pour cause de maladie. L'associé pourra entrer en possession aussitôt qu'il lui conviendra. S'adresser encoignure Chartres et Conti. 10 juin—6

Vente à des prix excessivement bas.
GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES
LE soussigné, en raison de ce que la saison est très avancée et de ce qu'il a en magasin un fort assortiment de marchandises, les offre à des prix excessivement bas. Ces marchandises comprennent des articles convenables aux familles, aux habitans ou aux détaillans de la campagne. Une grande partie de ces marchandises ayant été achetées d'occasion à de très grands sacrifices, en disposera à un prix en-dessous de ce qu'elles ont coûté.
Dans le stock se trouvent les articles suivants:
Indiennes françaises grandes largeurs, bon teint, 10 cts. la yarde,
100 pièces idem 3-4 bon teint 7 à 9 et 10 cents,
Mousseline française, d'une yarde, bon teint, 20 cents,
Idem superfine, 25 à 37 1-2, un grand assortiment
Mousseline organdie riche et Balzorines, 12 1-2 cents, coûté 30.
Linon batiste et organdie dentelle, 30 cents,
Batiste d'Ecosse à 30 cents, autrefois 60,
200 pièces bareges rayées et Balzorines à 25 cents.
200 do Bareges quarré de Paris, autrefois de 75 cts. à $1, et maintenant 44 cts. la yarde.
Un grand assortiment d'indiennes anglaises, à bas prix,
Mouchoirs batiste de 1 à 15 cents chaque.
Mouchoirs blancs à bordure, ourlés à jour, 55 à 75 cents.

Grand stock de Toile,
Parmi lesquelles se trouvent de bonnes Toiles achetées à $6 50 la pièce aussi une consignation de 50 pièces de véritables toiles d'Irlande, de 20 à 30 la pièce; une superbe manufacture expressément pour les familles, variétés à drape, essuie-mains, diaprés, serviettes &c
50 douzaines chaussettes en coton à 10 cents la paire; bas à 12 1-2, idem supérieures à 25 cents, 100 douzaines chaussettes pour hommes, à bas prix.
En outre—Un grand stock de cotonnades, coutil, gingas, des articles pour habillemens, de nègres, jeans du Kentucky, linseys, couvertures à bas prix, coton du pays, Lowell &c. Ainsi qu'un grand assortiment d'autres marchandises de tout genre et de toutes descriptions à très bas prix. C. M. SIMPSON,
15 mai encoignure des rues de la Douane et de Chartres.

COTON SPOOL—Nous avons reçu par le Gen. Veazi, de Liverpool, directement des manufactures, du coton de Spool, très supérieur, roulé sur bobines en ivoire, convenable aux détaillants de la ville, qui sont invités à venir examiner cet article H. DE GOER & RIFFLARD,
10 juin 21 Magasins

LES soussignés ont reçu par les navires Europa et Alesto, du Havre, un nouveau supplément de Marchandises Françaises, parmi lesquelles se trouvent quelques caisses de:
Mouchoirs madras, nouveau style;
Cachemire à carreaux, pour l'automne;
Drap français, bleu, noir et couleurs;
Cotonnades françaises, mouchoirs batiste &c;
Gants et mitaines fil, noirs et blancs;
Crêpes, galons, &c &c.
H. DE GOER & RIFFLARD,
10 juin 21 Magasins

MARCHANDISES SECHES.
LES soussignés reçoivent par le navire Vartelle, de New York, un assortiment choisi de marchandises de fond, consistant en partie de,
Toile écrue à drape et à chemise, 3, 4, 5 et 6-4, idem blanche 4, 5 et 7-8; drap superfin 4-4, pour l'usage des familles.
Cotonnade unie et épaisse; idem carreaux fantaisie,
Superbe ginga à tablier, de tout prix.
Ginga à meubles, bleu indigo, guingham fantaisie.
Batiste noire et en couleurs
Etoffe rayée bleues, à chemises, dite Hamilton.
Jeans épais de Glasgow, [illegible] riches à meubles.
Indiennes à meubles, noires et blanches.
AUSSI—Couvertures, linseys, kersey, bas de laine pour nègres, bonnets écossais, pour nègres d'habitation, le tout à vendre à bas prix et à des termes accommodants.
H. DE GOER & RIFFLARD,
16 juin 21 Magasins

A VENDRE OU A LOUER—Une belle maison bien commode, située à Carrollton, près de la Course; ensemble avec ses vastes terres qui sont dans la profondeur. On vendra cette propriété à des termes accommodants ou bien elle sera louée à bail à un bon locataire. S'adresser sur les lieux ou à J KOHN.
9 juin—1m Bâtisse de l'Exchange, rue Royale

BUDDECKE, WOODS & Co., rue Tchoupitoulas, No 82, offrent à vendre:
25 boucauts tabac du Tennessee, marque "admitted"
350 balles chanvre du Missouri 100 rouleaux corde de
400 barils porc mess, M O, prime etc.
20 do bœuf prime, M O, et S.
130 de bœuf mess et prime, croisé.
130 de graisse ferme, en bon ordre.
60 de huile de saindoux excellente qualité.
60 do whiskey rectifié, de l'Ohio.
150 de farine superfine et fine.
25 barillets plomb en barres.
10 sacs avoine, 10 barils huile de palma-christi.
100 caisses amidon de Schulemburg, supérieur.
50 de savon extra, de Cincinnati.
1 de rouge et 1 de cornes de cerf.
9 jn

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus de Bordeaux et de Marseille, par les derniers arrivages,
150 barriques vin de Marseille, 100 demi-barriques do,
130 barriques vin de Bordeaux
70 demi barriques vin blanc,
75 caisses absinthe, suisse,
50 caisses liqueurs assortis, 25 caisses curaçao,
25 caisses Marasquin, 150 paniers huile d'olive,
15 milliers bouchons assortis,
200 demi barriques vin de Porto,
200 demi barriques vin de Madère.
10 pipes et demi pipes vieux madère, à vendre par
9 juin P. LONGIS, 116 rue Royale

F & J. LACOSTE, 138 rue Royale
OFFRENT à vendre en débarquement du navire l'Edouard, venant de Bordeaux:
Vin Montferrand en barriques,
Vin St. Emilion do; vin St. Estèphe médoc do.
Vin blanc de Sauterne en demi-barriques,
Vins en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, tels que:
Chateau Lafitte, Chateau Margaux, St Julien Médoc, Haut St Emilion, St Emilion, Haut Sauterne, Haut Barsac, Sauterne, Bouchons assortis.
Anisette superfine de Champion. 1 juin

EN débarquement du navire Edouard, de Bordeaux, à vendre par le soussigné:
Vins en barriques et demi-barriques, tels que St. Emilion No 1 & 2, St Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte et Léoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne.
100 caisses de 12 bouteilles avec étiquettes, vins supérieurs, Chateau Margaux et Chateau Lafitte.
NUMA LACOSTE,
11 juin rue Royale No. 163

VINAIGRE double-distillé, en demi barriques, à vendre par E. LARRONDE,
jn 86, rue St. Louis.